



Mairie de Rivedoux-Plage

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Séance ordinaire du 30 mars 2012

L'an deux mille douze le 30 mars à 20 heures 30, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Patrice RAFFARIN, Maire

Présents : MM. Patrice RAFFARIN, Serge KINDEL, Didier BOUYER, Freddy MELLE, MMes Marie-Noëlle BINET, Simone « Julie » FOULQUIER, MM. Marc CHAIGNE, Damien BLANC, Alain LACHAUMETTE, Jean-Pierre OLLIVIER, Jacques COUHÉ, Gilbert CADUC, Mme Colette PIVETEAU, MM. Pierre NIVOIS, Bruno-José GIOVANNINI, Nicolas PIGNOL

Absents : Mme Liliane PIGNOL qui a donné pouvoir à Nicolas PIGNOL
Melle Monique ROYER, excusée

Secrétaire de séance : M. Gilbert CADUC

Date de convocation : 26 mars 2012
Membres en exercice : 18
Membres présents : 16
Pouvoirs : 1
Suffrages exprimés : 17

Le Conseil municipal :

1) Compte-rendu de Conseil

Adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 5 août 2011

2) Budget annexe "Port Communal"

- compte administratif 2011

Donne acte à l'unanimité au Maire de la présentation faite du Compte administratif de l'exercice 2011

Arrête les résultats définitifs tels que présentés

- compte de gestion 2011

Déclare à l'unanimité que le Compte de Gestion du Budget Annexe « PORT COMMUNAL » dressé, pour l'exercice 2011, par le Receveur, M. Dominique ORIOU, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- affectation du résultat de l'exercice 2011

Décide à l'unanimité d'affecter au compte 1068 (section d'investissement) du budget 2012 la somme de 7 544,14€ et au compte 002 (section de fonctionnement) la somme de 2 390,84€

3) Budget annexe "Ecotaxe"

- compte administratif 2011

Donne acte à l'unanimité au Maire de la présentation faite du Compte administratif de l'exercice 2011

Arrête les résultats définitifs tels que présentés

- compte de gestion 2011

Déclare à l'unanimité que le Compte de Gestion du Budget Annexe « ECOTAXE » dressé, pour l'exercice 2011, par le Receveur, M. Dominique ORIOU, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- Affectation du résultat de l'exercice 2011

Décide à l'unanimité d'affecter au compte 002 (section de fonctionnement) du budget 2012 la somme de 27 239,54€

4) Budget annexe "Campings municipaux"

- Compte administratif 2011

Donne acte à l'unanimité au Maire de la présentation faite du Compte administratif de l'exercice 2011

Arrête les résultats définitifs tels que présentés

- Compte de gestion 2011

Déclare à l'unanimité que le Compte de Gestion du Budget Annexe « CAMPINGS MUNICIPAUX » dressé, pour l'exercice 2011, par le Receveur, M. Dominique ORIOU, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- Clôture du budget

Approuve à l'unanimité la clôture du budget et la reprise du résultat 2011 dans le budget principal de la commune

5) Aménagement de la RD 735 – Séquence 5- Convention financière entre le Département de la Charente-Maritime et la Commune de Rivedoux-Plage

Autorise le Maire à signer la convention financière à intervenir entre le Département de la Charente-Maritime et la Commune de Rivedoux-Plage et **s'engage** à verser au Département sa participation estimée à **142 473,30 € H.T ;**

6) Aménagement du Centre-Bourg – Financement des travaux de construction des locaux commerciaux au titre du Fonds départemental de revitalisation des petites communes.

Approuve à l'unanimité le projet de construction de locaux commerciaux non concurrentiels et en **adopte** le plan de financement

Autorise le Maire à solliciter une subvention au titre du Fonds de Revitalisation des Petites Communes pour un montant de **23 365,93€** représentant 6% de la dépense globale qui s'élève à **388 863,48 € HT**

7) Construction du marché couvert et des locaux commerciaux – Avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre

Point différé en raison d'éléments manquants que l'architecte devait faire parvenir

8) Modification des statuts du Syndicat des Eaux

Approuve à l'unanimité la modification des statuts du Syndicat des Eaux tels que présentés

9) Construction d'un hangar agricole dans la zone artisanale

- approbation du projet

Approuve à l'unanimité le projet de construction d'un bâtiment à usage agricole et **adopte** le plan de financement afférent à l'opération

Autorise le Maire à déposer le permis de construire et à lancer la consultation permettant de retenir le maître d'œuvre de ce projet

- demandes de subvention auprès de la Région-Poitou Charentes et du Département de la Charente-Maritime

Autorise à l'unanimité le Maire à solliciter une subvention régionale et une subvention départementale

10) Balisage de la zone de baignade : demande de subvention au titre du Plan Nautique Départemental

Approuve à l'unanimité le projet de balisage de la zone de baignade surveillée de la plage sud et **adopte** le plan de financement afférent à l'opération,

Autorise le Maire à solliciter une subvention au titre du Plan nautique départemental pour un montant de 656,085€ représentant 15% de la dépense globale qui s'élève à 4 373,90 € HT

11) Subventions communales 2012

Approuve les montants des subventions communales proposés par la commission « Vie associative et sportive » et « Animations communales » au titre de l'Exercice 2012 ;

Dit que les crédits nécessaires au paiement des dites subventions seront inscrits au Budget Primitif 2012 – articles 657362 et 6574 –

12) Aliénation de l'immeuble communal sis au 186 rue Edouard Herriot

Décide à l'unanimité cette aliénation conclue pour une somme de 120 000€

13) Organisation du service à temps partiel dans la collectivité

Décide à l'unanimité d'instituer le travail à temps partiel pour les agents fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi que pour les non titulaires de droit public employés de façon continue depuis plus d'un an et approuve les conditions de mise en place

14) Recrutement et rémunération des stagiaires BAFA à l'accueil de loisirs « En Ré Mineur » Modification du tableau des effectifs.

Approuve à l'unanimité le recrutement et les conditions de rémunération des stagiaires BAFA

15) D.I.A. en D.P.U

Décide à l'unanimité de ne pas exercer le droit de préemption dont la commune est titulaire

16) Questions diverses